

EXPOSÉ
DES
TITRES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DE

A. PROUST

Agrégé libre de la Faculté de médecine
Médecin de l'hôpital Lariboisière
Secrétaire annuel de l'Académie de médecine
Membre du Comité consultatif d'hygiène publique et du Comité des épidémies
Inspecteur général des services sanitaires.

PARIS

ASSELIN ET HOUZEAU

LIBRAIRES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

—
1883



CONCOURS ET NOMINATIONS

Interne des hôpitaux. Concours 1859

Lauréat des hôpitaux. 1^{re} Mention. Concours 1862.

Lauréat de la Faculté de médecine, premier prix de l'Ecole pratique.
Concours 1862.

Docteur en médecine, 1862.

Chef de clinique de la Faculté de médecine. Concours 1863.

Agrégé de la Faculté de médecine (section de médecine et de médecine
légale). Concours 1866.

Médecin du Bureau central. Concours 1867.

Médecin de l'hôpital Lariboisière, 1876.

Secrétaire adjoint du Comité consultatif d'hygiène publique de France.

Secrétaire de la Commission instituée pour la revision des Règlements
sanitaires français.

Professeur d'hygiène à l'École normale supérieure de Fontenay, 1881.

Désigné trois fois, sur présentation de la Faculté, pour suppléer aux
examens M. le professeur Bouchardat, 1882-1885.

Inspecteur général adjoint des services sanitaires, 1883.

Inspecteur général des services sanitaires, 1884.

Membre de l'Académie de médecine, 1879 (section d'hygiène).

Secrétaire annuel de l'Académie de médecine, 1882-1883.

Membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France,
3 mars 1879 (présenté par le Comité à l'unanimité).

Nommé de nouveau, 7 octobre 1879, membre du Comité, au moment de sa réorganisation.

Membre du Comité des épizooties, novembre 1884.

Vice-président de la Commission chargée d'organiser la participation de la France à l'exposition internationale d'hygiène de Londres, en 1884.

Membre et président du jury de cette exposition.

Membre de la Commission spéciale chargée d'étudier les mesures à prendre en vue de remédier à l'infection des cours d'eau de la frontière du Nord.

Membre de la Commission supérieure d'assainissement de Paris.

Membre du Comité de rédaction de la *Revue d'hygiène*.

Lauréat de l'Institut. Prix Bréant, 1873, pour l'Essai sur l'hygiène internationale.

Lauréat de la Faculté de médecine de Paris. Prix Châteauvillard, pour le *Traité d'hygiène publique et privée*. (Cet ouvrage a eu également une mention honorable à l'Institut. Prix Montyon.)

Membre de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle (président en 1884).

Membre de la Société anatomique.

Membre du Comité central de la Société d'anthropologie (président en 1883).

Membre de la Société d'hygiène de Bordeaux, de Bucharest, etc.

Membre de la Société médicale des hôpitaux.

Membre de la Société de médecine de Constantinople.

Membre de la Société de médecine de Tiflis.

Membre de la Société italienne d'hygiène de Milan.

Membre de la Société espagnole d'hygiène de Madrid.

Membre de la Société royale de médecine publique de Belgique.

De l'Institut égyptien, etc.

MISSIONS

Chargé en 1869 d'une mission sanitaire en Russie et en Perse par M. le Ministre de l'agriculture et du commerce.

Adjoint à M. Fauvel, inspecteur général des services sanitaires, comme Délégué de France à la Conférence sanitaire internationale de Vienne en 1874.

Délégué du Gouvernement français aux Congrès internationaux d'hygiène :

De Bruxelles, 1876,

De Paris, 1878,

De Turin, 1880,

De Genève, 1882,

De la Haye, 1884.

Délégué du ministre du commerce au Congrès d'hygiène industrielle de Rouen, 1884.

Mission en Algérie, 1883.

Chargé de l'inspection des lazarets, au moment de l'apparition du choléra en Égypte en 1883.

Mission à Toulon avec MM. Brouardel et Rochard au moment de l'apparition du choléra dans cette ville, juin 1884.

ENSEIGNEMENT

Chargé du cours officiel de clinique médicale à l'hôpital de la Charité (année scolaire 1869-1870) comme suppléant de M. le professeur Bouillaud.

Cours d'hygiène à l'École normale supérieure de Fontenay (pendant 5 ans, 1881-1883.)

PUBLICATIONS

1. — TRAVAUX D'HYGIÈNE

TRAITÉS

1. *Essai sur l'hygiène internationale ; ses applications contre la peste, la fièvre jaune et le choléra asiatique ; avec une carte indiquant la marche des épidémies de choléra par les routes de terre et la voie maritime.* Paris, 1873.

(Cet ouvrage a été couronné par l'Institut en 1873.)

Le titre de ce livre indique parfaitement la nature des matières qu'il renferme. *L'hygiène internationale*, science toute récente, a donné lieu cependant à de nombreux travaux ; mais ils sont disséminés dans des recueils et n'avaient jamais été réunis en corps d'ouvrage.

C'est contre les maladies transmissibles que les gouvernements ont le droit et le devoir de garantir leurs peuples. C'est le concert des mesures adoptées par les gouvernements pour se préserver de ces maladies qui forme le sujet et la matière de l'hygiène internationale.

Mais toutes les maladies transmissibles ne ressortissent pas à la police sanitaire. Celles qui, par exemple, naissent sous notre climat, comme la fièvre typhoïde, la diphthérie ; ou d'autres qui, d'origine exotique, se sont profondément acclimatées, comme la variole, la rougeole, la scarlatine, ne peuvent être l'objet de mesures sanitaires internationales. Il en est de même de la syphilis, de la lèpre et de la dengue, qui, pour des motifs divers, ne doivent pas exiger des mesures internationales.

Les seules maladies épidémiques transmissibles qui incombent à l'hygiène internationale sont : la *peste*, la *fièvre jaune* et le *choléra asiatique*, maladies qui ne naissent jamais spontanément parmi nous et sont constamment le résultat de l'importation.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première, traitant de l'hygiène internationale considérée en général, sobrement exposée, car elle ne renferme que 72 pages, contient cependant des notions exactes et précises sur l'ensemble du système aujourd'hui en vigueur, sur les modifications qu'il a subies à diverses époques, et sur les lois et règlements qui l'ont institué.

La deuxième partie, la plus importante et la plus volumineuse, est consacrée aux applications particulières de l'hygiène internationale et est divisée en trois livres : le premier traite des applications de l'hygiène internationale contre la peste ; le second, de ses applications contre la fièvre jaune ; le troisième, de ses applications contre le choléra asiatique.

Dans le livre consacré à la peste, on trouve la discussion sur l'antiquité de cette maladie. Un passage ignoré, de Rufus, d'Éphèse, remis en lumière par Daremberg, a ruiné de fond en comble la théorie de Pariset. La peste a régné dans le monde avant que les habitants de l'Égypte eussent renoncé à la pratique de l'embaumement ; donc ce n'est pas la cessation de cette pratique qui a causé l'apparition de la peste dans cette contrée ; donc ce n'est pas l'Égypte qui est le berceau exclusif de la peste.

La peste se développe au milieu de populations dégradées par une profonde misère physique et morale. C'est la condition essentielle qui engendre cette maladie ; mais son développement peut être plus ou moins influencé par des circonstances accessoires multiples.

Nous citerons en terminant quelques lignes que M. le professeur Bouilaud a consacrées à la troisième partie de l'ouvrage dans le compte rendu des prix de l'Institut :

« M. Proust professe, conformément à la doctrine de la conférence internationale de Constantinople, que, quelle que puisse être la divergence d'opinions sur la contagion du choléra, la loi de transmission de cette maladie est établie par les

faits, « cette partie matérielle, immuable, indestructible de la vérité, qui est « indépendante de nos interprétations, et qui, aussitôt qu'elle a parlé, demeure « éternellement. »

« 4^e M. Proust ramène l'étude tout entière des divers modes de transmission dont il s'agit à deux agents principaux, savoir : l'*agent cholérique* lui-même et son *milieu*.

« Le premier a, selon son auteur, l'Inde pour son point de départ. Le second, ou le *milieu* favorable et complètement indispensable au pouvoir de l'*agent cholérique*, est constitué par certaines conditions telluriques, par l'encombrement, etc.

« Après avoir considéré, *au point de vue clinique*, l'*agent cholérique* en lui-même et successivement examiné les nombreuses conditions dont se compose son milieu, M. Proust n'oublie pas l'étude de l'*agent cholérique* au *point de vue expérimental*.

« Les données, malheureusement encore bien incomplètes, que nous possédons aujourd'hui sur la transmission du choléra par voie d'expérimentation sur les animaux ayant été exposées par lui, M. Proust termine par les conclusions suivantes :

« Il paraît probable que le choléra est transmis par un agent constitué, comme semblent l'être tous les ferments, par des germes microscopiques, susceptibles de proliférer avec une grande rapidité, dès qu'ils se trouvent dans un milieu favorable; mais le ferment cholérique, s'il existe, est encore inaccessible à nos moyens d'exploration.

« L'*agent cholérique* a pour véhicule l'air ou l'eau. »

« 5^e Enfin M. Proust termine son ouvrage sur le choléra par l'étude de la prophylaxie de cette maladie.

« Si la prophylaxie du choléra ne peut avoir dans l'Inde qu'une action limitée et si cette maladie doit y trouver un développement presque forcé, l'Europe du moins doit être absolument préservée, et c'est vers les frontières de cette partie du monde que doivent être reportées toutes les forces, toute la vigilance de l'administration sanitaire. Il termine en exposant de la manière la plus lumineuse les différents éléments dont devrait se composer un système bien organisé de prophylaxie, pour que l'Europe fût mise désormais à l'abri des nouvelles invasions du choléra asiatique. »

2. *Traité d'hygiène publique et privée.* Paris, 1877.

Ce livre, qui a été couronné par la Faculté de médecine et l'Institut et a eu une seconde édition, est trop étendu pour qu'il soit possible d'en donner ici une analyse, même sommaire. Il comprend, en effet, sous un volume de près de 1000 pages, une étude détaillée de toutes les questions qui, de près ou de loin, se rattachent à l'*hygiène privée* ou *publique*. Destiné surtout à être placé entre les mains des élèves, il aborde ces questions sous la forme didactique, sans négliger toutefois les développements scientifiques que l'état actuel de nos connaissances rend indispensables. Il traite des sujets qui jusqu'à présent n'avaient point été rangés dans le cadre de l'hygiène. On pourra s'en faire une idée générale par l'énumération des parties qui le composent :

- I. De l'homme considéré en général. — Anthropologie.
- II. Démographie.
- III. De l'homme considéré comme individu (âge, sexe, profession, hygiène professionnelle).
- IV. De l'air.
- V. Des aliments et de l'alimentation.
- VI. De l'eau.
- VII. Des vêtements.
- VIII. Des bains.
- IX. De la gymnastique.
- X. Habitations privées, édifices publics, hôpitaux, maternités, logements insalubres.
- XI. Hygiène des villes et des campagnes.
- XII. Climatologie. — Distribution géographique des maladies. Acclimatement.
- XIII. Des maladies virulentes et miasmatiques. — Étiologie et prophylaxie.
- XIV. Hygiène internationale.

3. *Éléments d'hygiène* (1883).

Cet ouvrage est destiné à l'enseignement secondaire des jeunes filles. Il présente sous une forme aisée à comprendre et à retenir les principes élémentaires de l'hygiène et répond à ce besoin de réalisme qui est l'un des traits caractéristiques de la société contemporaine et l'une des qualités essentielles de l'esprit moderne.

4. *Le choléra. Étiologie et prophylaxie* (1883).

Au moment où l'apparition du choléra en Égypte menaçait l'Europe d'une quatrième invasion de cette maladie, il m'a semblé utile de réunir les notions acquises sur son étiologie et sa prophylaxie. La note que fit publier alors lord Granville pour essayer de disculper l'Angleterre montrait assez que la vulgarisation de ces notions était loin d'être superflue.

II. — MEMOIRES ET TRAVAUX ORIGINAUX

HYGIÈNE INTERNATIONALE — POLICE SANITAIRE

5. *Rapport adressé à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce sur une mission sanitaire en Russie et en Perse, mission qui m'a été confiée en 1869.*

Deux cartes accompagnent ce rapport, qui se termine par les conclusions suivantes :

En Russie, la mission a fait connaître l'état des précautions prises par le gouvernement, état que nous ne connaissons que d'une façon tout à fait incomplète ;

elle a montré que le gouvernement de Saint-Petersbourg n'a pas sur la mer Caspienne d'administration sanitaire; que le gouvernement caucasien possède une organisation, mais que les établissements ne répondent plus aux exigences actuelles. Cette insuffisance s'explique tout naturellement par cette considération que ces questions sont en ce moment à l'étude en Russie, et que les quarantaines y sont en voie de transformation. Aussi n'est-il pas douteux qu'au printemps prochain l'administration sanitaire ne soit prête à combattre le choléra si, après s'être assoupi en Perse pendant l'hiver, il menaçait de nouveau de gagner la Caspienne : c'est là un résultat pratique.

En Perse, le vote des délégués étrangers, vainement demandé depuis deux ans, a été accordé. Le gouvernement persan s'est également engagé à prendre des mesures restrictives en cas d'épidémie; à régulariser les pèlerinages; à diminuer, et même à suspendre le transport des cadavres. Enfin la question des médecins sanitaires européens pour la Perse a été posée et acceptée d'avance, si l'Europe donne suite à cette idée.

6. *Rapport sur la prophylaxie sanitaire maritime des maladies pestilentielles exotiques, 1884.*

Depuis le moment où j'ai été investi des fonctions d'inspecteur général des services sanitaires, je me suis efforcé de rechercher les réformes qui pouvaient être introduites dans la pratique des quarantaines. Maintenir les précautions efficaces et rationnelles, supprimer les mesures inutiles et vexatoires : tel est le programme que je me suis tracé.

Dans ce but j'ai essayé d'instituer la désinfection à bord et de placer sur les bâtiments un ordre de médecins dont les déclarations pourraient inspirer confiance à l'autorité sanitaire.

J'ai exposé et développé ces idées dans une série de rapports adressés au ministre du commerce et qui ont paru au *Journal Officiel*. Les projets de règlements qui codifient les devoirs des médecins embarqués, les détails des procédés de désinfection, etc., sont soumis en ce moment aux délibérations du Comité d'hygiène.

Pour rendre les désinfections complètes, j'ai demandé la création d'é-

tives à désinfection par la chaleur, dans nos principaux lazarets et sur les grands paquebots.

J'ai la conviction que le jour où les mesures que j'ai conseillées seront rigoureusement exécutées, la durée des quarantaines pourra être diminuée sans danger pour la santé publique.

De nombreux rapports sur l'hygiène internationale ont été lus au Comité d'hygiène et ont paru dans le recueil de ses actes. Je citerai les plus importants.

7. *Rapport sur les pèlerinages de la Mecque de 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880.*

8. *Rapport sur un programme d'instruction à donner à M. Durand-Fardel, chargé d'une mission sanitaire à Schangaï.*

(Ce rapport a été inséré dans le tome V du Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique de France.)

9. *Médecine publique. — Mesures hygiéniques prises dans l'Inde par le Gouvernement anglais.*

(In Archives générales de médecine, n° d'octobre 1874.)

10. *La conférence sanitaire internationale de Vienne. Appréciation critique, conséquences et résultats des travaux de cette Conférence.*

(In Annales d'hygiène. Paris, 1875.)

11. *Rapport sur les contraventions sanitaires commises par la Compagnie Khédivieh au moment du retour des pèlerins de la Mecque.*

(In Recueil du Comité, t. X.)

12. *Rapport sur le règlement édicté par le Sultan et applicable aux pèlerins de la Mecque.*

(In Recueil du Comité, t. X.)

13. *Rapport supplémentaire sur le règlement édicté par le Sultan et applicable aux navires faisant le transport des pèlerins.*

(In Recueil du Comité, t. X.)

14. *Rapport sur le nouveau règlement sanitaire égyptien.*

(In Recueil du Comité, t. IX.)

15. *Rapport sur les pèlerinages des Algériens à la Mecque en 1882.*

(In Recueil du Comité, t. XII.)

16. *Rapport sur l'installation d'un lazaret dans l'île de Camaran et sur le règlement quarantenaire du pèlerinage de la Mecque.*

(In Recueil du Comité, t. XII.)

17. *Rapport sur diverses réclamations concernant les mesures sanitaires appliquées aux provenances des pays où règne la fièvre jaune à l'état endémique (28 oct. et 12 nov.).*

(In Recueil du Comité, t. XIII.)

18. *Rapport sur une réclamation relative à la désinfection des balles de coton dans le port de Marseille.*

(In *Recueil du Comité*, t. XIII.)

19. *Rapport sur les ravages causés au Pérou par la fièvre jaune.*

(In *Recueil du Comité*, t. XIII.)

20. *Article PESTE. In Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.*

21. *Des divers foyers récents de peste en Cyrénaïque, en Arabie, en Mésopotamie. De la peste de Bagdad et de l'influence que peut exercer la guerre d'Orient sur le développement du foyer de la Mésopotamie.*

(Ce travail a été lu à l'Académie de médecine.)

22. *Épidémie de choléra de 1884. — Rapports sur la situation sanitaire de l'Égypte (10, 17 et 24 septembre).*

(In *Recueil du Comité*, t. XIII.)

23. Enfin l'an dernier j'ai pris part à l'Académie à la discussion sur le choléra. (Voir *Bulletin*.) J'ai adressé au Ministre plusieurs rapports sur l'épidémie, rapports insérés dans le *Journal Officiel*, et j'ai com-

munié à l'Académie une série d'extraits des rapports des médecins des épidémies sur le choléra de 1884.

24. Tout récemment j'ai lu au Comité plusieurs rapports qui ont été adoptés sur la nécessité de la réunion d'une conférence sanitaire internationale pour empêcher de nouvelles importations du choléra en Europe.

25. Précédemment (1881) j'avais communiqué au Comité un rapport sur la conférence internationale de Washington. Cette réunion avait pour but principal la prophylaxie de la fièvre jaune.

HYGIÈNE MILITAIRE

26. *De l'hygiène militaire. Comparaison des divers traités d'hygiène militaire en Angleterre, en Allemagne et en France.*

(In *Archives générales de médecine*, n° d'avril 1874.)

HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

27. *De la pneumoconiose anthracosique des mouleurs en cuivre, avec une planche qui montre les altérations du parenchyme pulmonaire.*

Ce travail a été lu à l'Académie de médecine, en 1874, a été le sujet d'un rapport de M. le professeur Tardieu, et a paru dans les *Mémoires de l'Académie*.

Ce travail se termine par les conclusions suivantes, qui embrassent trois points différents :

L'hygiène professionnelle ;
La physiologie et l'anatomie pathologique ;
La nosologie.

1° Les modifications qui ont été introduites dans le travail des mouleurs en cuivre ou en bronze, la substitution presque générale de la fécule au poussier de charbon, rendront de moins en moins fréquente l'observation de l'antracosis chez les mouleurs en cuivre. Toutefois, la manifestation de cette maladie sera encore possible pendant un certain temps ; les anciens ouvriers ayant travaillé avec le charbon pourront voir éclater, sous une influence quelconque, des accidents pulmonaires, suites de lésions anciennes et non guérissables.

Cependant la réforme n'est pas absolue, et nous savons que chez les fondeurs en fonte on se sert encore de poussier de charbon ; il y aurait là quelques mesures à prendre ; il faudrait chercher une substance dont on pût conseiller la substitution à la poussière de charbon.

Quant aux individus qui travaillent à la fabrication du bronze artificiel, la composition dont ils se servent a le zinc pour base. L'antracosis n'est donc nullement à craindre ici.

2° Nos conclusions physiologiques et anatomo-pathologiques nous paraissent assez importantes ; elles décident une question de physiologie pathologique longtemps controversée, à savoir : la possibilité de l'introduction de la poussière de charbon dans les voies aériennes. La pénétration dans le parenchyme pulmonaire se fait seulement dans les alvéoles ou canalicules respiratoires ; les bronches n'en sont pas le siège ; les molécules pulvérolentes traversent les cellules d'épithélium pavimenteux qui tapissent les alvéoles et la membrane mince qui leur sert de soutien.

Elles s'accumulent successivement dans le tissu conjonctif interalvéolaire et donnent lieu plus tard à une hyperplasie conjonctive ; la matière noire, en s'accumulant, forme des noyaux de plus en plus volumineux. Ces noyaux se creusent eux-mêmes de cavités et produisent ainsi de véritables cavernes remplies de bouillie noirâtre.

3° Nos conclusions, au point de vue nosologique, n'ont pas moins d'intérêt ; on doit admettre, en dehors de la phthisie tuberculeuse, une phthisie d'une nature particulière qui mérite le nom de phthisie charbonneuse. L'affection produite au début par l'accumulation de la poussière de charbon ne doit recevoir le nom de phthisie qu'à sa dernière période, lorsque le poumon se creuse de cavités et qu'on voit apparaître les phénomènes de dépérissement et de marasme.

A ce moment, l'antracose ressemble aux cas de corps étrangers introduits dans les voies aériennes, donnant lieu aux phénomènes symptomatiques de la phthisie (hémoptysie, fièvre, sueurs nocturnes, amaigrissement), et pouvant guérir si le corps étranger est expulsé.

Ce qui rapproche toutes ces lésions, ce sont les ulcérations pulmonaires qui leur succèdent et la phthisie pulmonaire qui en est l'expression symptomatique.

Il existe d'ailleurs un certain nombre d'altérations qui sont déterminées par l'inhalation de poussières de nature diverse.

On a généralement confondu sous le nom de phthisies professionnelles toutes les maladies de cette espèce.

Il nous paraît préférable de leur réserver le nom de pneumoconiose, qui leur a été donné par Zenker.

On a eu tort, en effet, de confondre ces faits avec la tuberculose, et, pour éviter à l'avenir cette erreur, il serait utile de donner à la maladie un nom spécial ; dans le cas particulier qui nous occupe, il s'agissait d'une *pneumoconiose anthracosique* (maladie des poumons produite par le poussier de charbon). Il y aurait la pneumoconiose anthracosique des mouleurs en cuivre et celle des houilleurs ; dans ces deux cas, la cause est la même, la poussière inhalée est également semblable, la profession seule diffère.

28. *Des éruptions quiniques chez les ouvriers qui travaillent à la fabrication du sulfate de quinine et du sulfate de cinchonine.*

Ce travail a été fait en collaboration avec M. J. Bergeron, président de l'Académie de médecine ; il repose sur un certain nombre d'observations dues presque toutes à M. Bergeron. Il a été inséré dans les *Annales d'hygiène* de 1876. Il se termine par les conclusions suivantes :

1° On observe chez les ouvriers employés à la fabrication du sulfate de quinine et du sulfate de cinchonine une éruption qui présente les caractères de l'eczéma.

2° L'éruption dont le développement a succédé à l'administration interne du sulfate de quinine paraît plutôt affecter la forme érythémateuse.

3° L'éruption quinique ne doit pas rentrer dans la classe des éruptions profes-

sionnelles; elle est due à une idiosyncrasie particulière, et dépend d'une susceptibilité tout individuelle. Cette éruption récidive très facilement.

4° L'acclimatement est tout à fait exceptionnel, et la susceptibilité qui prédispose certains individus à l'éruption devient plus intense lorsqu'ils ont subi une première atteinte de l'affection.

5° L'éruption quinique ne présente pas ordinairement de gravité; elle cède habituellement sous l'influence des émoullients; mais elle exige impérieusement l'éloignement de la cause provocatrice.

29. *Intoxication saturnine chez les ouvriers qui travaillent à la fabrication des mèches à briquet.*

M. Chenet, mon interne, a publié dans la *France médicale* (décembre 1875) une série d'observations suivies dans mon service à l'hôpital Saint-Antoine, démontrant cette intoxication, et a donné des indications intéressantes sur le procédé industriel, l'étiologie des accidents et la prophylaxie qu'il convient de conseiller.

30. *Projet de création d'une ferme nourrice pour un certain nombre d'enfants.* Paris, 1870.

(En collaboration avec M. le docteur Chabrol.)

L'idée exposée dans ce travail a été recommandée, à titre d'expérimentation, dans le rapport fait à l'Assemblée nationale par M. Roussel, sur la protection des enfants du premier âge.

31. *Rapport de la sucrerie d'Etrépagny.*

(In *Recueil du Comité*, t. X.)

32. *Rapport sur la coloration des jouets d'enfants.*

(In *Recueil du Comité*, t. XI.)

33. *Rapport sur l'emploi des préparations plombiques pour la fabrication de toiles cirées et vernies.*

(In Recueil du Comité, t. XI.)

34. *Encombrement charbonneux du poumon des houilleurs.*

(Communication faite à l'Académie de médecine à propos d'un travail adressé par M. Riembault, mai 1881.)

35. *Nouvelle maladie professionnelle chez les polisseuses de camées.*

(In Annales d'hygiène publique et Bulletins de l'Académie de médecine.)

Les conclusions de ce travail sont les suivantes : Il existe dans l'industrie des polisseurs de camées une cause constante d'intoxication saturnine, rendue plus puissante encore quand le polisseur humecte au moyen d'un acide le cylindre de plomb dont il fait usage, ce système rendant son travail plus rapide et donnant à l'œuvre un fini plus parfait. Il serait donc utile, au point de vue de l'hygiène, de remplacer le cylindre de plomb par un cylindre de cuivre, les avantages étant à peu près identiques dans les deux cas.

36. *Instruction sur les caractères des accidents auxquels sont exposés les ouvriers mineurs et sur la nature des secours qui doivent leur être portés.*

(Rapport présenté au Ministre des travaux publics au nom de l'Académie de médecine, mars 1881.)

37. *Rapport sur une épidémie observée dans les montagnes de la Kabylie (lathyrisme médullaire spasmodique.)*

(In Recueil du Comité, t. XIII, et in Bulletin Acad.)

Cette communication, faite à la suite d'une excursion en Kabylie, offre un grand intérêt non seulement au point de vue de la description de la maladie dont les symptômes sont analogues à ceux d'une myélite transverse suivie de dégénérescence des cordons latéraux, mais aussi au point de vue de l'étiologie qui intéresse l'hygiène alimentaire. On a tout lieu de croire, en effet, que l'affection est consécutive à l'absorption d'une variété de gesse chiche. Cette communication a été suivie d'une discussion à laquelle ont pris part MM. Bouley, Le Roy de Méricourt, Rochard, Lunier et Proust.

38. *Rapport au nom de la Commission de la trichinose, présenté à l'Académie de médecine.*

(Séance du 29 janvier 1884.)

39. *Rapport sur l'altération des cours d'eau par les produits industriels et par les eaux d'égout, et sur les moyens à employer pour prévenir et combattre les conséquences de cette altération.*

(Présenté au Congrès international d'hygiène de Paris, août 1878.)

40. *Sur l'infection des eaux de la Seine. Appréciation de la valeur des eaux potables à l'aide de la culture par la gélatine.*

(Communication à l'Académie de médecine, séance du 21 octobre 1884.)

41. *Rapport sur les travaux des Conseils d'hygiène et de salubrité en 1876.*

(In *Recueil du Comité*, t. VIII.)

42. *Rapport sur les travaux des Conseils d'hygiène et de salubrité en 1877.*

(In *Recueil du Comité*, t. IX.)

43. *Rapport sur la réorganisation des Commissions provinciales belges.*

(In *Recueil du Comité*, t. XI.)

44. *Rapport à M. le Ministre du commerce sur le service médical des eaux minérales de la France pendant l'année 1879, au nom de la Commission permanente des eaux minérales de l'Académie de médecine.*

45. *De la nécessité d'une nouvelle organisation sanitaire.*

(Communication à l'Académie de médecine, 31 octobre 1881.)

PROPHYLAXIE DES MALADIES INFECTIEUSES

46. *Rapport sur les cas de rage observés en France de 1869 à 1876. — Sur une demande d'instruction relative à la rage.*

(In *Recueil des actes du Comité*, t. VII.)

47. *Rapport sur la diphthérie et la scarlatine à Saint-Petersbourg.*

(In *Recueil du Comité*, t. XII.)

48. *Rapport sur une épidémie de diphthérie à Saint-Pétersbourg.*

(In *Recueil du Comité*, t. XII.)

POLICE DE LA PHARMACIE

49. *Rapport de l'inspection de pharmacie en 1877.*

(In *Recueil du Comité*, t. IX.)

50. *Note sur un mode possible d'inoculation de la pustule maligne.*

(*Bulletin Acad. de médecine*, 9 déc. 1884.)

Dans les steppes de la Russie pousse une graminée (*G. stipa*) dont les graines en forme de piquants pénètrent dans la toison et les tissus des moutons qui paissent dans ces steppes : c'est là un danger pour les bouchers au moment où ils dépècent ces animaux, qui sont quelquefois atteints du charbon.

TRAVAUX DE PATHOLOGIE

51. *Du pneumothorax essentiel ou pneumothorax sans perforation.*

(Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté de Paris, 1862.)

Cette thèse a été signalée par la Faculté en première ligne à M. le Ministre de l'instruction publique.

52. *Des différentes formes de ramollissement du cerveau.*

(Thèse présentée au concours de l'agrégation en 1866.)

53. *De la paralysie labio-glosso-laryngée.* Paris, 1870.

54. *De l'aphasie.*

(In *Archives générales de médecine*, février, mars et avril 1872.)

55. *De la pathogénie de l'inflammation, de l'hémorrhagie et du ramollissement du cerveau.*

(Revue critique, in *Archives générales de médecine*, n° d'octobre et novembre 1867.)

56. *Des troubles de nutrition consécutifs aux affections des nerfs.*

(Revue critique, in *Archives générales de médecine*, n° de février 1869.)

57. *Un certain nombre d'articles de bibliographie et de revue générale dans le Recueil des Archives générales de médecine.*

58. *Polype de l'estomac.*

(Bulletins de la Société anatomique, 1860, p. 2.)

59. *Ramollissement de la moelle épinière.*

(Bulletins de la Société anatomique, 1860, p. 3.)

60. *Cancer encéphaloïde du bassin.*

(Bulletins de la Société anatomique, 1860, p. 16.)

61. *Dilatation de l'aorte.*

(Bulletins de la Société anatomique, 1860, p. 44.)

62. *Œdème de la glotte.*

(Bulletins de la Société anatomique, 1860, p. 39.)

63. *Hypertrophie du cœur.*

(Bulletins de la Société anatomique, 1860, p. 252.)

64. *Syphilis du foie.*

(Bulletins de la Société anatomique, 1860, p. 398.)

65. *Syphilides tuberculeuses en groupe. Cirrhose. Exostoses du tibia.*

(Bulletins de la Société anatomique, 1862, p. 450.)

66. *Rétrécissement cancéreux de l'œsophage.*

(Bulletin de la Société anatomique, 1862, p. 463.)

67. *Contribution à l'histoire de la péricardite tuberculeuse.*

(Comptes rendus de la Société de biologie, 1864, p. 191.)

68. *Observation d'un polype de l'oreillette droite du cœur, et considérations sur l'anatomie et la physiologie pathologique de cette production morbide.*

(Mémoires de la Société de biologie, 1864, p. 54.)

69. Depuis mon entrée dans les hôpitaux comme médecin du bureau central et comme médecin titulaire, j'ai fait présenter à la Société anatomique, par mes internes, un certain nombre de pièces dont on trouvera la relation dans les *Bulletins* de cette Société.

70. *Kyste du corps thyroïde. — Difficulté du diagnostic. — Phthisie pulmonaire. Mort. Autopsie.*

Cette observation intéressante a été publiée dans la *Revue clinique des Archives de médecine* et a donné lieu à des réflexions sur la difficulté du diagnostic dans ce cas intéressant (août 1875). J'avais présenté ce malade à la Société de médecine des hôpitaux.

71. *Hémiplégie ancienne gauche guérie; foyer dans la capsule externe à droite; hémiplégie droite récente, paralysies passagères multiples, hémichorée, convulsions, contracture tardive, mort; foyer sous l'écorce grise des circonvolutions.*

Cette observation, fort importante au point de vue de la doctrine des localisations cérébrales, a été publiée dans la *Revue clinique des Archives générales de médecine* (octobre 1876). Elle a été accompagnée de réflexions qui en montrent les côtés intéressants et de trois planches explicatives.

72. *Sur un cas de tremblement syphilitique non classé du membre inférieur droit, tremblement datant de plus de cinq ans. Guérison.*

Ce fait a été communiqué à la *Société clinique*.

73. *Sur deux cas de syphilis cérébrale.*

L'un était surtout remarquable par une épilepsie partielle coïncidant avec des exostoses crâniennes ; chez l'autre malade, il y avait une hémianesthésie absolue, et une achromatopsie du côté hémianesthésié.

Ces deux faits ont été communiqués à la *Société clinique*.

74. *Contribution à l'étude des localisations cérébrales.*

Enfoncement de la bosse pariétale gauche. — Hémiplegie faciale droite. — Monoplegie brachiale droite. — Aphasie. — Trépanation. — Diminution instantanée des accidents après l'opération. — Leur disparition ultérieure. — Guérison.

Ce travail a été lu à l'Académie le 28 novembre 1876, a été le sujet d'un rapport de M. le professeur Gosselin, et a été renvoyé au Comité de publication.

Bien que cette observation n'ait pas été accompagnée d'autopsie, elle offre cependant une importance très grande au point de vue des localisations cérébrales. Grâce à une série de recherches et de mensurations que nous avons faites, M. Terrillon et moi, nous avons pu préciser d'une façon presque mathématique le point des circonvolutions qui avait été lésé.

75. *Sur un cas d'athétose.*

(Communication à la Société médicale des hôpitaux. Séance du 22 juin 1877.)

L'athétose présentée par le malade qui a fait le sujet de cette

communication avait succédé à une affection cérébrale de l'enfance. Elle était accompagnée d'atrophie du membre, et la sensibilité était conservée.

76. *De l'action des aimants sur quelques troubles nerveux et spécialement sur les anesthésies.*

(Communication au Congrès médical d'Amsterdam 1879, et *Journal de thérapéutique*, 1879.)
En collaboration avec M. G. Ballet.

77. *Note sur un cas d'atrophie musculaire dans le cours du mal vertébral de Pott.*

(*Revue mensuelle de médecine* 1883. En collaboration avec M. G. Ballet.)

78. *Sur le siège de la douleur dans la colique saturnine.*

(Recherches faites en collaboration avec M. G. Ballet et publiées, in *Traité d'hygiène* et Th. de Fesnel, 1880.)

79. *Contribution à l'étude des paralysies spinales antérieures aiguës.*

(En collaboration avec M. J. Comby, in *Progress médical*, 1881.)

80. *Contribution à l'anatomie pathologique de la paralysie générale spinale diffuse et des déterminations médullaires du bérubéri.*

(En collaboration avec M. G. Ballet, in *Archives de physiologie*, novembre 1883.)